

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 15 | ABSENTS EXCUSÉS 08 | VOTANTS 20
OBJET : N° L 24-02/02-15/FI APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 21 février 2024, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jacques BREILLAT, Maire.

Étaient présents : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Patrick TRACHET, Saliha EL AMRANI, Valérie LEVERNIER, Pierre MEUNIER, Nicole CAMPANER, Gérard FERAUDET, Patricia COURANJOU, Jean-Luc BELLEINGUER.

Étaient absents excusés : Josiane ROCHE donne procuration à Florence JOST, Jean-François LAMOTHE, Josette MASSARIN donne procuration à Fernand ESCALIER, Hicham TARZA donne procuration à Christine JOUANNO, Sophie SEIGUE, Quentin CHIQUET FERCHAUD donne procuration à Sylvie LAFAGE, Jean-Pierre DORIAN donne procuration à Pierre MEUNIER, Séverine DECROCK donne procuration à Valérie LEVERNIER.

Le scrutin a eu lieu, Jean-Claude DUCOUSSO a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

M le Maire présente l'exécution 2023 du Budget de la commune lequel peut se résumer comme suit :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et litres)	Section de fonctionnement	A	3 748 867,53	G	3 968 845,14
	Section d'investissement	B	1 411 018,02	H	1 034 441,71

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	500 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	65 126,62 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	5 225 012,17	= G+H+I+J	5 503 286,85
---------------------------------------	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	849 720,76	L	743 534,17
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	849 720,76	= K+L	743 534,17

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	3 748 867,53	= G+I+K	4 468 845,14
	Section d'investissement	= B+D+F	2 325 865,40	= H+J+L	1 777 975,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	6 074 732,93	= G+H+I+J+K+L	6 246 821,02

Accusé de réception en préfecture
 033-213301088-20240226-L24020215FI-AI
 Date de télétransmission : 29/02/2024
 Date de réception préfecture : 29/02/2024

Ville de Castillon-la-Bataille

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal - Séance du 26 février 2024

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-14, L.2121-21 et L.2121-29 relatifs à la désignation d'un président autre que le maire pour présider au vote du compte administratif et aux modalités de scrutin pour les votes de délibérations,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2121-31 relatif à l'adoption du compte administratif et du compte de gestion,

Considérant que M Jacques BREILLAT, maire, s'est retiré au moment du vote du compte administratif,

Le Conseil Municipal élit M. Jean-Claude DUCOUSSO pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par l'ordonnateur, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable,

Après en avoir délibéré, avec 18 voix pour et 2 abstentions :

APPROUVE le compte administratif 2023

CONSTATE, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats définitifs.

*Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission
En Sous-Préfecture le
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre
des délibérations du Conseil Municipal
Le 26 février 2024
Le Maire
Jacques BREILLAT



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune - COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21330108800018

POSTE COMPTABLE : SGC de Coutras

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	27
A4 - Etat des provisions	28
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	31
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	32
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	33
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	34
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	35
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	37
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	40
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	41
C3.2 - Liste des établissements publics créés	42
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	43
D2 - Arrêté et signatures	44

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 33108	COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE BUDGET COMMUNAL	CA 2023
----------------------------	-------------------------------------------------------------------	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	3 202
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	43
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 154,45	770,00
2	Produit des impositions directes/population	526,88	398,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 239,49	914,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	401,41	316,00
5	Encours de dette/population	163,96	663,00
6	DGF/population	254,32	148,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	52,64 %	49,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96,05 %	89,70 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	32,39 %	33,60 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	13,23 %	70,50 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 3 748 867,53	G 3 968 845,14
	Section d'investissement	B 1 411 018,02	H 1 034 441,71

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 500 000,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 65 126,62 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	5 225 012,17	= G+H+I+J 5 503 286,85

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 849 720,76	L 743 534,17
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 849 720,76	= K+L 743 534,17

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 3 748 867,53	= G+I+K 4 468 845,14
	Section d'investissement	= B+D+F 2 325 865,40	= H+J+L 1 777 975,88
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 6 074 732,93	= G+H+I+J+K+L 6 246 821,02

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 849 720,76	L 743 534,17
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	743 534,17
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	849 720,76	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 098 700,00	1 045 089,24	0,00	0,00	53 610,76
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 967 760,00	1 945 827,54	0,00	0,00	21 932,46
014	Atténuations de produits	14 320,00	2 554,00	0,00	0,00	11 766,00
65	Autres charges de gestion courante	391 090,00	332 456,37	0,00	0,00	58 633,63
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 471 870,00	3 325 927,15	0,00	0,00	145 942,85
66	Charges financières	21 750,00	14 314,26	0,00	0,00	7 435,74
67	Charges exceptionnelles	329 750,00	327 137,80	0,00	0,00	2 612,20
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	29 220,00	29 181,57			38,43
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 852 590,00	3 696 560,78	0,00	0,00	156 029,22
023	Virement à la section d'investissement (2)	738 720,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	22 000,00	52 306,75			-30 306,75
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		760 720,00	52 306,75			708 413,25
TOTAL		4 613 310,00	3 748 867,53	0,00	0,00	864 442,47
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	30 056,97	0,00	0,00	-5 056,97
70	Produits services, domaine et ventes div	148 420,00	140 808,25	0,00	0,00	7 611,75
73	Impôts et taxes	2 567 260,00	2 524 607,82	0,00	0,00	42 652,18
74	Dotations et participations	1 258 420,00	1 123 858,07	0,00	0,00	134 561,93
75	Autres produits de gestion courante	65 190,00	51 718,91	0,00	0,00	13 471,09
Total des recettes de gestion courante		4 064 290,00	3 871 050,02	0,00	0,00	193 239,98
76	Produits financiers	300,00	21,17	0,00	0,00	278,83
77	Produits exceptionnels	48 720,00	97 773,95	0,00	0,00	-49 053,95
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 113 310,00	3 968 845,14	0,00	0,00	144 464,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		4 113 310,00	3 968 845,14	0,00	0,00	144 464,86
Pour information		(3) 500 000,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	5 801,14	0,00	0,00	5 801,14
21	Immobilisations corporelles	2 514 652,24	1 285 310,52	849 720,76	379 620,96
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	2 520 453,38	1 285 310,52	849 720,76	385 422,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	116 000,00	115 509,50	0,00	490,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 700,00	1 300,00	0,00	400,00
27	Autres immobilisations financières	6 900,00	6 900,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	35 000,00			
	Total des dépenses financières	159 600,00	123 709,50	0,00	35 890,50
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 680 053,38	1 409 020,02	849 720,76	421 312,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	2 000,00	1 998,00		2,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	2 000,00	1 998,00		2,00
	TOTAL	2 682 053,38	1 411 018,02	849 720,76	421 314,60
	Pour information				
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1	(2) 65 126,62			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 258 729,31	229 509,96	743 534,17	285 685,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	418 510,00	460 000,00	0,00	-41 490,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	1 677 239,31	689 509,96	743 534,17	244 195,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	104 524,25	128 345,89	0,00	-23 821,64
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	162 281,11	162 281,11	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 415,33		0,00	
	Total des recettes financières	307 220,69	290 627,00	0,00	16 593,69
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	1 984 460,00	980 136,96	743 534,17	260 788,87
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	738 720,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	22 000,00	52 306,75		-30 306,75
041	Opérations patrimoniales (1)	2 000,00	1 998,00		2,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	762 720,00	54 304,75		708 415,25
	TOTAL	2 747 180,00	1 034 441,71	743 534,17	969 204,12

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 045 089,24		1 045 089,24
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 945 827,54		1 945 827,54
014	Atténuations de produits	2 554,00		2 554,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	332 456,37		332 456,37
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	14 314,26	0,00	14 314,26
67	Charges exceptionnelles	327 137,80	31 415,63	358 553,43
68	Dot. aux amortissements et provisions	29 181,57	20 891,12	50 072,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 696 560,78	52 306,75	3 748 867,53
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	115 509,50	0,00	115 509,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	1 285 310,52	1 998,00	1 287 308,52
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	1 300,00	0,00	1 300,00
27	Autres immobilisations financières	6 900,00	0,00	6 900,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		1 409 020,02	1 998,00	1 411 018,02
Pour information				65 126,62
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				65 126,62

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	30 056,97		30 056,97
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	140 808,25		140 808,25
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	2 524 607,82		2 524 607,82
74	Dotations et participations	1 123 858,07		1 123 858,07
75	Autres produits de gestion courante	51 718,91	0,00	51 718,91
76	Produits financiers	21,17	0,00	21,17
77	Produits exceptionnels	97 773,95	0,00	97 773,95
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 968 845,14	0,00	3 968 845,14
Pour information				500 000,00
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				500 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	128 345,89	0,00	128 345,89
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	162 281,11		162 281,11
13	Subventions d'investissement	229 509,96	0,00	229 509,96
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	460 000,00	0,00	460 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	33 413,63	33 413,63
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		20 891,12	20 891,12
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		980 136,96	54 304,75	1 034 441,71
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 098 700,00	1 045 089,24	0,00	0,00	53 610,76
60611	Eau et assainissement	26 500,00	25 071,88	0,00	0,00	1 428,12
60612	Energie - Electricité	190 000,00	211 696,18	0,00	0,00	-21 696,18
60613	Chauffage urbain	89 000,00	96 870,63	0,00	0,00	-7 870,63
60622	Carburants	15 000,00	15 726,71	0,00	0,00	-726,71
60623	Alimentation	94 000,00	94 139,84	0,00	0,00	-139,84
60628	Autres fournitures non stockées	4 000,00	6 171,92	0,00	0,00	-2 171,92
60631	Fournitures d'entretien	15 400,00	14 845,60	0,00	0,00	554,40
60632	Fournitures de petit équipement	37 370,00	34 264,38	0,00	0,00	3 105,62
60633	Fournitures de voirie	18 300,00	10 687,27	0,00	0,00	7 612,73
60636	Vêtements de travail	11 000,00	8 548,42	0,00	0,00	2 451,58
6064	Fournitures administratives	8 000,00	6 631,28	0,00	0,00	1 368,72
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	13 220,00	12 700,83	0,00	0,00	519,17
6067	Fournitures scolaires	15 000,00	14 968,08	0,00	0,00	31,92
611	Contrats de prestations de services	20 900,00	2 366,17	0,00	0,00	18 533,83
6132	Locations immobilières	0,00	744,00	0,00	0,00	-744,00
6135	Locations mobilières	33 770,00	29 988,52	0,00	0,00	3 781,48
61521	Entretien terrains	0,00	4 753,08	0,00	0,00	-4 753,08
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	36 380,00	39 359,41	0,00	0,00	-2 979,41
615231	Entretien, réparations voiries	65 220,00	34 881,57	0,00	0,00	30 338,43
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	1 086,00	0,00	0,00	-1 086,00
61551	Entretien matériel roulant	18 700,00	21 114,75	0,00	0,00	-2 414,75
61558	Entretien autres biens mobiliers	8 500,00	13 366,43	0,00	0,00	-4 866,43
6156	Maintenance	41 030,00	42 902,00	0,00	0,00	-1 872,00
6161	Multirisques	31 200,00	31 940,45	0,00	0,00	-740,45
6182	Documentation générale et technique	2 500,00	2 770,90	0,00	0,00	-270,90
6184	Versements à des organismes de formation	8 250,00	5 021,00	0,00	0,00	3 229,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	110,00	0,00	0,00	0,00	110,00
6226	Honoraires	61 400,00	54 623,74	0,00	0,00	6 776,26
6231	Annonces et insertions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	85 620,00	79 309,43	0,00	0,00	6 310,57
6236	Catalogues et imprimés	0,00	146,40	0,00	0,00	-146,40
6237	Publications	11 450,00	7 116,77	0,00	0,00	4 333,23
6238	Divers	70,00	78,85	0,00	0,00	-8,85
6247	Transports collectifs	6 650,00	5 240,00	0,00	0,00	1 410,00
6251	Voyages et déplacements	3 000,00	1 767,87	0,00	0,00	1 232,13
6256	Missions	1 500,00	1 364,25	0,00	0,00	135,75
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00	8 340,19	0,00	0,00	2 659,81
6262	Frais de télécommunications	36 000,00	35 288,89	0,00	0,00	711,11
627	Services bancaires et assimilés	1 400,00	514,89	0,00	0,00	885,11
6281	Concours divers (cotisations)	4 460,00	2 736,77	0,00	0,00	1 723,23
6284	Redevances pour services rendus	17 000,00	9 464,01	0,00	0,00	7 535,99
6288	Autres services extérieurs	40 000,00	40 588,89	0,00	0,00	-588,89
63512	Taxes foncières	14 000,00	14 383,00	0,00	0,00	-383,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	500,00	384,52	0,00	0,00	115,48
6358	Autres droits	0,00	881,99	0,00	0,00	-881,99
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	300,00	241,48	0,00	0,00	58,52
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 967 760,00	1 945 827,54	0,00	0,00	21 932,46
6218	Autre personnel extérieur	73 850,00	70 696,88	0,00	0,00	3 153,12
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	5 658,85	0,00	0,00	-5 658,85
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	22 041,83	0,00	0,00	-22 041,83
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	3 470,52	0,00	0,00	-3 470,52
6411	Personnel titulaire	1 277 860,00	902 849,85	0,00	0,00	375 010,15
6413	Personnel non titulaire	561 750,00	300 368,02	0,00	0,00	261 381,98
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	105 405,02	0,00	0,00	-105 405,02
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	149 934,51	0,00	0,00	-149 934,51
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	254 163,02	0,00	0,00	-254 163,02
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	16 384,50	0,00	0,00	-16 384,50
6455	Cotisations pour assurance du personnel	49 670,00	56 027,77	0,00	0,00	-6 357,77
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	0,00	54 020,35	0,00	0,00	-54 020,35
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	960,00	3 004,00	0,00	0,00	-2 044,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 670,00	190,00	0,00	0,00	3 480,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	576,00	0,00	0,00	-576,00
6488	Autres charges	0,00	1 036,42	0,00	0,00	-1 036,42
014	Atténuations de produits	14 320,00	2 554,00	0,00	0,00	11 766,00
7391178	Autres restitut° dégrèvt contrib. direct	14 320,00	2 554,00	0,00	0,00	11 766,00
65	Autres charges de gestion courante	391 090,00	332 456,37	0,00	0,00	58 633,63

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6512	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	611,88	0,00	0,00	-611,88
6531	Indemnités	81 000,00	80 756,15	0,00	0,00	243,85
6532	Frais de mission	0,00	551,40	0,00	0,00	-551,40
6533	Cotisations de retraite	6 000,00	7 322,91	0,00	0,00	-1 322,91
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	6 500,00	7 162,70	0,00	0,00	-662,70
6535	Formation	2 840,00	865,58	0,00	0,00	1 974,42
6542	Créances éteintes	880,00	629,10	0,00	0,00	250,90
6553	Service d'incendie	63 510,00	63 510,28	0,00	0,00	-0,28
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	26 140,00	25 520,24	0,00	0,00	619,76
6558	Autres contributions obligatoires	9 000,00	11 306,67	0,00	0,00	-2 306,67
657362	Subv. fonct. CCAS	40 000,00	40 000,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	145 170,00	92 717,50	0,00	0,00	52 452,50
658821	Secours d'urgence	10 050,00	0,00	0,00	0,00	10 050,00
65888	Autres	0,00	1 501,96	0,00	0,00	-1 501,96
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 471 870,00	3 325 927,15	0,00	0,00	145 942,85
66	Charges financières (b)	21 750,00	14 314,26	0,00	0,00	7 435,74
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 500,00	13 726,63	0,00	0,00	-3 226,63
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 250,00	587,63	0,00	0,00	9 662,37
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	329 750,00	327 137,80	0,00	0,00	2 612,20
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	11 700,00	0,00	0,00	0,00	11 700,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	5 083,20	0,00	0,00	-5 083,20
6745	Subv. aux personnes de droit privé	318 050,00	322 054,60	0,00	0,00	-4 004,60
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	29 220,00	29 181,57	0,00	0,00	38,43
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	19 420,00	0,00	0,00	0,00	19 420,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	9 800,00	29 181,57	0,00	0,00	-19 381,57
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		3 852 590,00	3 696 560,78	0,00	0,00	156 029,22
023	Virement à la section d'investissement	738 720,00	0,00			738 720,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	22 000,00	52 306,75			-30 306,75
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	31 415,63			-31 415,63
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	22 000,00	20 891,12			1 108,88
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		760 720,00	52 306,75			708 413,25
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		760 720,00	52 306,75			708 413,25
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 613 310,00	3 748 867,53	0,00	0,00	864 442,47
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	25 000,00	30 056,97	0,00	0,00	-5 056,97
6419	Remboursements rémunérations personnel	25 000,00	28 334,72	0,00	0,00	-3 334,72
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	1 722,25	0,00	0,00	-1 722,25
70	Produits services, domaine et ventes div	148 420,00	140 808,25	0,00	0,00	7 611,75
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 900,00	2 788,26	0,00	0,00	111,74
70312	Redevances funéraires	500,00	68,00	0,00	0,00	432,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	27 760,00	26 107,05	0,00	0,00	1 652,95
7062	Redevances services à caractère culturel	4 500,00	4 346,00	0,00	0,00	154,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	91 760,00	89 868,05	0,00	0,00	1 891,95
70878	Remb. frais par d'autres redevables	15 000,00	15 492,00	0,00	0,00	-492,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	6 000,00	2 138,89	0,00	0,00	3 861,11
73	Impôts et taxes	2 567 260,00	2 524 607,82	0,00	0,00	42 652,18
73111	Impôts directs locaux	1 728 630,00	1 687 059,00	0,00	0,00	41 571,00
73211	Attribution de compensation	570 860,00	570 864,00	0,00	0,00	-4,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	51 030,00	33 460,00	0,00	0,00	17 570,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	127 440,00	162 462,00	0,00	0,00	-35 022,00
7336	Droits de place	38 300,00	20 775,99	0,00	0,00	17 524,01
7351	Taxe consommation finale d'électricité	51 000,00	49 986,83	0,00	0,00	1 013,17
74	Dotations et participations	1 258 420,00	1 123 858,07	0,00	0,00	134 561,93
7411	Dotation forfaitaire	348 430,00	348 093,00	0,00	0,00	337,00
74121	Dotation de solidarité rurale	377 580,00	377 581,00	0,00	0,00	-1,00
74127	Dotation nationale de péréquation	88 660,00	88 663,00	0,00	0,00	-3,00
742	Dot. aux élus locaux	3 000,00	333,00	0,00	0,00	2 667,00
7461	DGD	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
74718	Autres participations Etat	122 750,00	62 265,36	0,00	0,00	60 484,64
7473	Participat° Départements	125 420,00	75 585,71	0,00	0,00	49 834,29
74748	Participat° Autres communes	29 100,00	3 038,00	0,00	0,00	26 062,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	17 902,00	0,00	0,00	-17 902,00
7478	Participat° Autres organismes	108 550,00	99 976,00	0,00	0,00	8 574,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	14 500,00	0,00	0,00	0,00	14 500,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	25 800,00	27 421,00	0,00	0,00	-1 621,00
7484	Dotation de recensement	12 130,00	0,00	0,00	0,00	12 130,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	23 000,00	0,00	0,00	-23 000,00
75	Autres produits de gestion courante	65 190,00	51 718,91	0,00	0,00	13 471,09
752	Revenus des immeubles	56 440,00	51 462,22	0,00	0,00	4 977,78
757	Redevances versées par fermiers, conces.	8 650,00	0,00	0,00	0,00	8 650,00
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	100,00	8,35	0,00	0,00	91,65
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	248,34	0,00	0,00	-248,34
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		4 064 290,00	3 871 050,02	0,00	0,00	193 239,98
76	Produits financiers (b)	300,00	21,17	0,00	0,00	278,83
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	3,92	0,00	0,00	-3,92
764	Revenus valeurs mobilières de placement	0,00	17,25	0,00	0,00	-17,25
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
77	Produits exceptionnels (c)	48 720,00	97 773,95	0,00	0,00	-49 053,95
7718	Autres produits except. opérat° gestion	7 720,00	0,00	0,00	0,00	7 720,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	22 250,68	0,00	0,00	-22 250,68
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	31 415,63	0,00	0,00	-31 415,63
7788	Produits exceptionnels divers	41 000,00	44 107,64	0,00	0,00	-3 107,64
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		4 113 310,00	3 968 845,14	0,00	0,00	144 464,86
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		4 113 310,00	3 968 845,14	0,00	0,00	144 464,86
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		500 000,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	5 801,14	0,00	0,00	5 801,14
2041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	5 801,14	0,00	0,00	5 801,14
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 514 652,24	1 285 310,52	849 720,76	379 620,96
2113	Terrains aménagés autres que voirie	591 890,00	6 344,10	14 802,90	570 743,00
2116	Cimetières	1 980,00	1 440,00	0,00	540,00
2118	Autres terrains	0,00	15 422,38	29 742,42	-45 164,80
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	3 624,00	0,00	-3 624,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	4 752,00	0,00	-4 752,00
21311	Hôtel de ville	27 377,98	529,68	0,00	26 848,30
21312	Bâtiments scolaires	70 321,77	27 767,65	0,00	42 554,12
21316	Equipements du cimetière	9 600,00	9 600,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	387 775,18	243 063,76	706 760,44	-562 049,02
2151	Réseaux de voirie	634 731,99	672 972,45	34 950,20	-73 190,66
2152	Installations de voirie	340 389,60	90 521,76	26 104,80	223 763,04
21538	Autres réseaux	23 740,00	5 404,22	0,00	18 335,78
2182	Matériel de transport	72 950,00	37 500,00	0,00	35 450,00
2183	Matériel de bureau et informatique	79 021,27	69 876,07	0,00	9 145,20
2184	Mobilier	13 355,10	9 834,45	0,00	3 520,65
2188	Autres immobilisations corporelles	261 519,35	86 658,00	37 360,00	137 501,35
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 520 453,38	1 285 310,52	849 720,76	385 422,10
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	116 000,00	115 509,50	0,00	490,50
1641	Emprunts en euros	116 000,00	115 509,50	0,00	490,50
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 700,00	1 300,00	0,00	400,00
261	Titres de participation	1 700,00	1 300,00	0,00	400,00
27	Autres immobilisations financières	6 900,00	6 900,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	6 900,00	6 900,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	35 000,00			
Total des dépenses financières		159 600,00	123 709,50	0,00	35 890,50
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 680 053,38	1 409 020,02	849 720,76	421 312,60
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 000,00	1 998,00		2,00
21538	Autres réseaux	2 000,00	1 998,00		2,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		2 000,00	1 998,00		2,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 682 053,38	1 411 018,02	849 720,76	421 314,60
Pour information		65 126,62			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 258 729,31	229 509,96	743 534,17	285 685,18
13148	Subv. transf. Autres communes	9 720,00	0,00	0,00	9 720,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	490 591,43	76 035,03	302 900,00	111 656,40
1322	Subv. non transf. Régions	31 973,34	0,00	0,00	31 973,34
1323	Subv. non transf. Départements	426 364,88	147 598,00	228 517,00	50 249,88
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	62 420,00	0,00	0,00	62 420,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	800,00	0,00	0,00	800,00
1341	D.E.T.R. non transférable	236 859,66	5 876,93	212 117,17	18 865,56
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	418 510,00	460 000,00	0,00	-41 490,00
1641	Emprunts en euros	418 510,00	460 000,00	0,00	-41 490,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		1 677 239,31	689 509,96	743 534,17	244 195,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	266 805,36	290 627,00	0,00	-23 821,64
10222	FCTVA	87 190,92	88 295,78	0,00	-1 104,86
10223	TLE	17 333,33	0,00	0,00	17 333,33
10226	Taxe d'aménagement	0,00	40 050,11	0,00	-40 050,11
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	162 281,11	162 281,11	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
1388	Autres subventions non transférables	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 415,33		0,00	
Total des recettes financières		307 220,69	290 627,00	0,00	16 593,69
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		1 984 460,00	980 136,96	743 534,17	260 788,87
021	Virement de la sect° de fonctionnement	738 720,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	22 000,00	52 306,75		-30 306,75
2111	Terrains nus	0,00	31 415,63		-31 415,63
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	5 432,12		-5 432,12
28182	Matériel de transport	22 000,00	15 459,00		6 541,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		760 720,00	52 306,75		708 413,25
041	Opérations patrimoniales (5)	2 000,00	1 998,00		2,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	2 000,00	1 998,00		2,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		762 720,00	54 304,75		708 415,25
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 747 180,00	1 034 441,71	743 534,17	969 204,12
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
2690	01/01/2000	400 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		400 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES

IV
A2.2

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											Catégorie d'emprunt (8)					
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)		Possibilité de remboursement anticipé O/N				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel								
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00												
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 723 000,00												
1641 Emprunts en euros (total)					1 723 000,00												
1148	SA Agence France Locale	29/09/2023		10/01/2024	460 000,00	F		4,130	4,197	T	X Echéance constante					A-1	
1807	SA Agence France Locale	18/10/2019		20/10/2020	200 000,00	F		0,130	0,132	A	X Echéance constante					A-1	
2412	SA Agence France Locale	19/07/2021		02/08/2022	230 000,00	F		0,410	0,410	A	X Echéance constante					A-1	
MON280927EUR	SA Agence France Locale	15/11/2022		20/03/2023	300 000,00	V	EURIBOR	2,430	2,461	T	C					A-1	
1643 Emprunts en devises (total)	SOCIETE ANONYME La Banque Postale	20/11/2013		01/03/2014	533 000,00	F		3,050	3,121	T	X Echéance constante					A-1	
					0,00												
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00												
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00												
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00												
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00												
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00												

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					1 723 000,00								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE		A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00		0,00		0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 053 065,77					115 508,95	10 019,51	0,00	5 382,39	5 382,39
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 053 065,77					115 508,95	10 019,51	0,00	5 382,39	5 382,39
1148		0,00	A-1	460 000,00	24,83			F	4,197	0,00	0,00	4 855,04	4 855,04
1807		0,00	A-1	120 316,00	5,83			F	0,132	19 960,38	184,89	0,00	0,00
2412		0,00	A-1	184 749,77	7,67			F	0,410	22 671,40	850,43	0,00	313,51
MON280927EUR		0,00	A-1	288 000,00	24,00			V	2,461	12 000,00	7 819,16	0,00	213,84
1643 Emprunts en devises (total)		0,00	A-1	0,00	0,00			F	3,121	60 877,17	1 165,03	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00						0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE CASTILLON LA BATAILLE - BUDGET COMMUNAL - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N							Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)				
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 053 065,77				115 508,95	10 019,51	0,00	5 382,39

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courtir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (turnnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 053 065,77	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
V	Subvention d'équipement versées	1	01/01/2000
L	Matériel de transport et véhicules industriels	8	23/02/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		19 420,00	19 420,00	0,00	19 420,00
créances douteuses	0,00	31/03/2022	19 420,00	19 420,00	0,00	19 420,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		19 420,00	19 420,00	0,00	19 420,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		151 000,00	I 115 509,50
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		116 000,00	115 509,50
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	116 000,00	115 509,50
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		35 000,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	35 000,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	115 509,50	849 720,76	65 126,62	1 030 356,88

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		905 659,58	149 237,01
Ressources propres externes de l'année (a)		113 524,25	128 345,89
10222	FCTVA	87 190,92	88 295,78
10223	TLE	17 333,33	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	40 050,11
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	9 000,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		792 135,33	20 891,12
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	0,00	5 432,12
28182	Matériel de transport	22 000,00	15 459,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	31 415,33	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	738 720,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	149 237,01	743 534,17	0,00	162 281,11	1 055 052,29

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 1 030 356,88
Ressources propres disponibles	IV 1 055 052,29
Solde	V = IV – II (3) 24 695,41

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	31 415,33

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	31 415,63
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	31 415,63

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN-ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)			Niveau de taux	En intérêts (8)
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					3 000 000,00	3 000 000,00										0,00	0,00
InCité	2023	F	INS PACTINTCITE	SOCIETE CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST	3 000 000,00	3 000 000,00	7,33	A	F	2,100	F	0,000				0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00
TOTAL GENERAL					3 000 000,00	3 000 000,00										0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	10 500,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	10 500,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 968 845,14

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,26
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dettes en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dettes en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Association ADELFA	150,00	
Association AMICALE DES DONNEURS DE SANG	100,00	
Association ANCIEN COMBATTANTS PRIS.DE GUERR ACPG	300,00	
Association ARBITRES CONTRE LE CANCER	400,00	
Association ASS DES PARENTS D'ELEVES	360,00	
Association ASS JEUNES SAPEURS POMPIERS CAST	500,00	
Association ASS ROWING CLUB CASTILLONNAIS	5 500,00	
Association ASSO COTEAUX DE DORDOGNE	1 000,00	
Association ASSOC KARATE DO	2 500,00	
Association BAMBOU CASTILLONNAIS	500,00	
Association BOBARDS	300,00	
Association BOULE D'OR	300,00	
Association CASTILLON 1453 ASSOCIATION	15 000,00	
Association CLOWNS STETHOSCOPES	100,00	
Association COMITE DE JUMELAGE	6 000,00	
Association Club les Déjantés du Coteau	1 000,00	
Association EDUCATION BOXE CDC CASTILLON / PUJOLS	3 000,00	
Association FNACA	150,00	
Association FUSIL CASTILLONNAIS	400,00	
Association GDSA 33 GROUPEMENT DE DEFENSE SANITAIRE DES ABEILLES DE GIRONDE	250,00	
Association GHRESAC	900,00	
Association GRILLATOUTS	700,00	
Association HAND BALL CLUB	2 000,00	
Association JUDO CLUB	1 500,00	
Association LA TOURNEE	500,00	
Association LE MAXIMUM	1 000,00	
Association LES COMPAGNONS DU VELO	15 000,00	
Association MEDAILLES MILITAIRES	100,00	
Association PING PONG US BRANNE	100,00	
Association SECOURS CATHOLIQUE	300,00	
Association SECOURS POPULAIRE	300,00	
Association TENNIS CLUB	3 000,00	
Association TIME 2 SPORTS NATURES DE L'ENTRE 2 MERS	5 000,00	
Association TOUT LE MONDE	500,00	
Association UNION SPORTIVE CASTILLON (USC)	12 000,00	
Association amis de St Symphorien	6 700,00	
<u>Entreprises</u>		
Etablissement InCité	322 054,60	
SARL APLT	1 125,00	
SARL DE L'OCEAN A L'ASSIETTE	600,00	
SAS AKOYA	862,50	
SAS LE VACHEMENT VIN	480,00	
SOCIETE ECO CREONS	600,00	
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
ADMINISTRATION DIRECTION SPECIALISEE DES FINANCES PUBLIQUES POUR L ETRANGER	1 500,00	
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
ADMINISTRATION COLLEGE ALIENOR D'AQUITAINE	140,00	
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
ADMINISTRATION CCAS	40 000,00	
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	454 772,10	



Tableau des effectifs du personnel communal Situation au 01.01.2024

Grade ou Emploi	Catégorie	Effectif voté précédemment	Modifications proposées	Effectif soumis au vote	Vacant	Effectif pourvu au 01.01.2024	Temps Non Complet
EMPLOIS FONCTIONNELS							
Directeur général des services	A						
Directeur général. Adjoint des services	A						
Collaborateur de cabinet	A						
SERVICE ADMINISTRATIF		11		11	1	10	
Attaché Principal	A						
Attaché	A	2		2		2	
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	1		1		1	
Rédacteur	B	1		1	1		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	C	2		2		2	
Adjoint Administratif Principal 2ème classe	C	1		1		1	
Adjoint Administratif	C	4		4		4	
SERVICE TECHNIQUE		12		12	2	10	
Technicien Ppal de 1ère classe	B						
Technicien Ppal de 2ème classe	B						
Agent de Maîtrise Principal	C						
Agent de Maîtrise	C	1		1		1	
Adjoint Technique Principal 1ère classe	C						
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C						
Adjoint Technique	C	11		11	2	9	
CUISINE		2		2		2	
Agent de Maîtrise	C						
Adjoint Technique	C	2		2		2	
SERVICE ECOLE MATERNELLE		6		6	1	5	
A.T.S.E.M. Principal de 2ème classe	C	2		2	1	1	
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C						
Adjoint Technique	C	4		4		4	
SERVICE ECOLE ELEMENTAIRE		1		1		1	
Adjoint Technique	C	1		1		1	
ENTRETIEN LOCAUX DIVERS		1		1		1	
Adjoint Technique	C	1		1		1	
SERVICE MEDIATHEQUE		4		4		4	
Assistant Conservation Ppal de 2ème classe	B	1		1		1	
Adjoint du Patrimoine Principal de 2ème classe	C						
Adjoint du Patrimoine	C	3		3		3	
SERVICE ANIMATION							
Adjoint d'animation Principal de 2ème classe	C						
SERVICE POLICE MUNICIPALE		4		4		4	
Brigadier Chef Principal	C	3		3		3	
Gardien-Brigadier	C						
Adjoint Technique	C	1		1		1	
TOTAL		41		41	4	37	

Tableau des emplois non permanents au 1er janvier 2024

Grade ou Emploi	Catégorie	Emploi voté précédemment	Modifications proposées	Emploi soumis au vote	Type de contrat public/privé	Durée du contrat	Vacant	Emploi pourvu au 01/01/2024
SERVICE ADMINISTRATIF		6		6			3	3
Attaché	A	2		2	Contrat de projet - CDD droit public	6 ans		2
Rédacteur	B	1		1	Contrat de projet - CDD droit public	6 ans		1
Agent administratif	C	2		2	CDD droit public - besoin saisonnier	6 mois	2	
Agent administratif	C	1		1	CDD droit public - besoin accroissement temporaire d'activité	12 mois	1	
SERVICE TECHNIQUE		3		3			1	2
Agent technique	C	1		1	CDD- droit privé -PEC	1 à 35 heures		1
Agent technique	C	1		1	CDD droit public - besoin accroissement temporaire d'activité	12 mois		1
Agent technique	C	1		1	CDD droit public - besoin saisonnier	6 mois	1	
ECOLE MATERNELLE / ECOLE PRIMAIRE / ENTRETIEN DES LOCAUX							1	10
Agent technique	C	3		3	CDD- droit privé -PEC	12 mois - 35 heures	1	2
Agent technique	C			1	CDD- droit privé -PEC	1 à 30 heures		1
Adjoint technique	C	3		3	CDD droit public - besoin accroissement temporaire d'activité	12 mois - 35 heures -		3
Agent technique	C	2		2	CDD- droit privé -PEC	12 mois - 25 heures		2
Agent technique	C	2		2	CDD- droit privé -PEC	12 mois - 20 heures	-	2
SERVICE MEDIATHEQUE		1		1			1	
Agent du Patrimoine	C	1		1	CDD droit public - besoin saisonnier	16 heures - 2 mois	1	
SERVICE ANIMATION		1		1				1
Maître nageur	B	1		1	Contrat de projet - CDD droit public	6 ans		1
SERVICE POLICE MUNICIPALE								
Adjoint Technique	C							
TOTAL		21		22			6	16

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
01/01/2012 - Société anonyme	CRCAM	CRCAM	Personne Morale de Droit Privée	152,45
01/01/2012 -	CRCAM	CRCAM	Personne Morale de Droit Privée	304,88
01/01/2012 -	HLM DU LIBOURNAIS	SOCIETE ANONYME HLM DU LIBOURNAIS	Etablissement Public National	1 524,49
30/09/2019 -	Agence France Locale	SA Agence France Locale		6 800,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS de Castillon la Bataille		-	SPA	Non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 513 000,00	6,23	44,77	0,00	1 572 770,00	6,23
TFPNB	33 900,00	6,60	54,56	0,00	18 496,00	6,61
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	397 466,00	7,01	15,15	0,00	60 216,00	7,01
TOTAL	3 944 366,00	18,14			1 651 482,00	10,25

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 0
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 01/01/2000

Présenté par (1) Le Maire.
 A , le 01/01/2000
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A , le 01/01/2000

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES IV
D2

Présenté par le Maire
A Castillon-la-Bataille, le 26/02/2024
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A Castillon-la-Bataille, le 26/02/2024

Nombre de membres en exercice : 23
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés :
VOTES : Pour : 18
 Contre : 0
 Abstention : 2
Date de convocation : 21/02/2024

Les membres du Conseil Municipal,

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en sous préfecture, le, et de la publication le

A Castillon la Bataille, le 26/02/2024